

ANALYSES - MARS 2017



**LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS
L'ÉVOLUTION ET LA TRANSFORMATION
DES PRATIQUES POLITIQUES ET SOCIALES ?
LE CAS DU BURUNDI**



FUCID

FORUM UNIVERSITAIRE
POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

À travers ses analyses et études en éducation permanente, la FUCID ouvre un espace de réflexion collective entre les militant.e.s du monde associatif, les citoyen.ne.s du Nord et du Sud et des enseignant.e.s/chercheur.se.s. En multipliant les regards et les angles d'approche sur les questions de société liées à la solidarité mondiale, la FUCID propose de renforcer, au sein de l'enseignement supérieur, la valorisation d'alternatives aux systèmes de pensée dominants.

Analyses 2017

FUCID asbl, Rue de Bruxelles 61, 5000 Namur

Tél. : +32 (0)81 72 50 88

Fax : +32 (0)81 72 50 90

fucid@unamur.be • www.fucid.be

INTRODUCTION

Les échecs répétés des gouvernements africains conduisent à un questionnement sur le concept même du développement pour l'Afrique. Les répercussions de l'effondrement du mur de Berlin, et du rôle joué par la société civile dans le renversement des régimes autoritaires de l'Europe de l'Est et du monde arabe, introduisent avec fracas trois concepts, « étrangers » à l'Afrique subsaharienne, qui vont jouer un rôle déterminant pendant les décennies qui vont suivre. Il s'agit de **la démocratie, la gouvernance et la société civile**¹.

Depuis l'indépendance, les pays subsahariens avancent à des rythmes différents, et peinent à s'organiser véritablement comme Etats, incapables de satisfaire les différents besoins de leurs populations. Heureusement, de plus en plus, l'afro-pessimisme général fait place à un optimisme mitigé au regard des percées de certains pays, tant en matière de démocratie, de gouvernance que de développement.

En dépit de liens étroits entre ces trois concepts, et des difficultés d'aborder aujourd'hui l'un sans les deux autres, la société civile va constituer l'épicentre de cette réflexion. Deux questions se posent : celle de la nature et l'identité de la société civile, et de son rôle dans l'organisation et l'évolution sociale ; et de façon spécifique, celle de l'existence de la société civile dans une société non occidentale.

Par rapport au sujet, l'approche de Gramsci paraît d'une grande pertinence. Gramsci distingue : « deux grands niveaux dans la superstructure, celui qu'on peut désigner comme société civile c'est à dire l'ensemble des organismes habituellement appelés internes et privés et celui de la société politique ou Etat, correspondant respectivement à la fonction d'hégémonie que le groupe dirigeant exerce sur l'ensemble du corps social » (Machiochi, 1994). L'utopie de Gramsci voudrait que l'État, la superstructure coercitive, recule progressivement jusqu'à disparaître devant la présence de plus en plus forte de la société civile (Femia, 2001).

¹ Tout au moins quant à leurs définitions et réalités vues d'un point de vue « européocentriste ».

Démocratie, gouvernance, société civile : des concepts d'ailleurs inopérants ou inadaptés à l'Afrique

Pour certains penseurs, la société civile résulte de l'évolution des sociétés occidentales, caractérisées par l'émergence de multiples associations ; en tant que telle, son existence et sa vitalité dans les pays en développement sont invraisemblables. D'aucuns lui prédisaient un avenir sombre : une fois dénoncée l'incapacité de ce concept *occidental* à décrire les réalités socio-politiques des pays en voie de développement (et notamment africains), ce « miroir aux alouettes » (Chabal et Daloz, 1999) devait bien finir par se briser et cet énième concept-gadget de la coopération internationale serait alors bien vite abandonné (Pirotte, 2010).

En revanche, un autre courant de pensée avançait plutôt que la société civile constituait le chaînon manquant pour soutenir les réformes politiques, pour légitimer les états et pour améliorer la gouvernance entre l'Etat, la société et l'économie, sans oublier la prévention des affaiblissements qui avaient miné les gouvernements africains de la génération précédente (Haberson, 1994).

Ces dénis théoriques, émanant surtout de politologues francophones africanistes, ont été atténués par deux phénomènes concomitants : la prolifération associative dans beaucoup de pays du Sud et la consécration de la société civile et de ses acteurs par le consensus post Washington à l'occasion de nouveaux programmes de lutte contre la pauvreté. Dans ces programmes, les termes de société civile, appropriation, participation, bonne gouvernance et démocratie se côtoient en permanence. Et la société civile y acquiert une place de choix aux côtés de la sphère publique et privée. Sans elle, la gouvernance serait vide de sens.

Face au dynamisme associatif indéniable en Afrique, sortir de ce débat théorique invite à interroger plutôt les pratiques sociales. On peut alors considérer que cette greffe du projet de constitution d'une société civile au Sud comme à l'Est répond donc autant à des dynamiques du dehors (renouvellement des politiques de développement dans les années 1980, par exemple) que du dedans (libéralisation des régimes politiques, fin du « consensus » postcolonial, dynamiques sociales particulières) (Pirotte, 2010). Et plus tard, avec la consolidation des sociétés civiles, certains vont même distinguer deux sociétés civiles : la société civile « d'en haut » et celle « d'en bas ».

Le cas du Burundi : émergence et évolution de la société civile

L'émergence de la société civile est certainement l'un des faits les plus marquants des trois dernières décennies au Burundi. Cette dynamique associative a connu un coup d'accélérateur avec la crise, qui a débuté le 21 octobre 1993. Dans la plupart des cas, les associations sont nées pour répondre aux défis et aux besoins engendrés par la crise et, surtout, pour faire face aux carences de l'Etat, incapable de remplir ses missions traditionnelles, car affecté par la crise.

Cette analyse va porter sur la période qui a commencé avec la transition démocratique au Burundi, avec la décennie 90 jusqu'en 2017 (moment d'écriture de cette analyse).

Au Burundi, les premières associations à être formées ont été deux organisations pour la défense des droits de l'homme (Ligue ITEKA et SONERA). La Ligue ITEKA, principalement, canalise une partie de l'intelligentsia burundaise, avide de réformes et de changements politiques. Dès le départ, par ses membres éminents, elle est perçue par le pouvoir comme un parti d'opposition déguisé². Cette ligue va servir effectivement à faire avancer la transition et les réformes visant à faire passer le Burundi d'un régime militaire vers une démocratie.

2 Parmi ses fondateurs se trouvent Melchior Ndadaye, qui sera élu Président de la république le 1er juin 1993, et plusieurs membres éminents, fondateurs un peu plus tard du Front pour la Défense de la Démocratie au Burundi (FRODEBU), qui va gagner les élections de 1993. Deux évêques l'un hutu - Simon Ntamwana - et l'autre tutsi - Bernard Bududira - ont joué un rôle de premier plan dans la création de cette ligue.

La crise et la désolation qu'elle a entraînée ont créé de nombreux besoins auxquels l'Etat, frappé de nombreux dysfonctionnements, ne pouvait plus faire face, seul. Paradoxalement, la faiblesse de l'Etat va constituer un atout pour l'émergence d'une myriade d'associations, dont certaines profiteront des espaces d'expression pour renforcer leur visibilité et jouer leur rôle de contre-pouvoirs, mais aussi pour agrandir les horizons des espaces démocratiques.

Alors que les associations n'étaient qu'au nombre de 32 en 1992, elles avoisinent le millier en 2001. En octobre 2006, le nombre d'associations agréées par le ministère de l'intérieur est passé à 2675, ce qui représente un taux de croissance de 300 associations par an depuis 2001. Avec la fin de l'année 2010, le nombre d'associations agréées au Burundi est de 3964 (Sebudandi, 2014). Cette évolution va se poursuivre au même rythme, pour atteindre le chiffre d'environ 6000, en 2016.

Ces associations agréées sont essentiellement celles qu'on appelle des Organisations de la société civile (OSCs), ou la société civile d'en haut, surtout formées par des « élites intellectuelles », des personnes souvent instruites, et basées essentiellement dans les centres urbains. Ces associations sont actives dans plusieurs domaines, dont les droits de l'homme, l'environnement, la promotion de la paix et de la réconciliation, le genre, la lutte contre le sida, le développement économique, la défense des intérêts catégoriels, la culture et la solidarité.

La société civile, au sens large, intègre donc en plus des OSCs, des milliers d'autres organisations dites communautaires, non nécessairement agréées au niveau central³, œuvrant au sein des communautés à la base, comme structures d'autopromotion, de solidarité et de cohésion sociale.

Cette réflexion se concentrera sur les OSCs ou « société civile d'en haut ».

La société civile burundaise : actrice du changement social ?

Même si le développement quantitatif de la société civile est loin d'être proportionnel au développement qualitatif, la société civile burundaise a connu une évolution remarquable en deux décennies, jusqu'à être considérée comme l'une des plus dynamiques de la région où se trouve le Burundi. Pour qu'elle pèse plus efficacement sur les politiques et dans les rapports de force, il a été initié en son sein des structures fédératives. Il s'agit essentiellement de coalitions composées de plusieurs organisations, par catégories et parfois, de façon transversale, en privilégiant des synergies entre plusieurs catégories. C'est ainsi, par exemple, que dès 1999, a été créé l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG), composé de plus d'une vingtaine d'associations diverses dont celles des droits de l'homme, des journalistes mais également des parlementaires⁵. Plus tard, naîtra le Forum de Renforcement de la Société Civile (FORSC), regroupant plus de 160 organisations, avec quatre pôles d'intervention : les droits humains, l'action civique, la promotion du genre et la défense d'intérêts catégoriels.

3 Les OSCs sont agréées par le ministère de l'intérieur, mais les organisations communautaires (OCs), le sont par les collectivités décentralisées (communes ou autorités de base, colline ou quartier).

4 Des activités plus hédonistes, associées au décryptage de problématiques sociétales, sont toutefois aussi organisées : une course solidaire avec les réfugiés, un souper indien, les séjours d'immersion dans le Sud... La FAIR Academy, formation-concours en économie sociale, consiste aussi à mobiliser par l'action.

5 Cette structure s'est assigné la mission de faire le suivi des politiques et du plaidoyer pour amener les décideurs à respecter leurs engagements. Cette action se fait surtout à travers des études sectorielles menées dans les secteurs jugés prioritaires comme l'enseignement, la santé, la justice, la décentralisation, etc. Cette composition triangulaire avait été pensée afin d'accroître l'efficacité de la structure, en particulier en matière de plaidoyer.

En matière de consolidation démocratique, une coalition sera créée pour promouvoir et observer les élections. Il s'agit de la Coalition pour le Monitoring Electoral (COSOME), qui va s'occuper non seulement de la formation civique, mais aussi de la promotion du vote pour certaines catégories défavorisées et surtout de l'observation du processus électoral dans son ensemble. Dans différents secteurs, des coalitions seront formées entre autres par les professionnels des médias, les syndicats, les organisations de lutte contre le sida, les organisations de protection et de défense de l'environnement, les clubs de sport⁶, etc.

Les organisations se mobilisent souvent en fonction des priorités nationales du moment ; elles agissent pour une meilleure gestion du présent et la définition de l'avenir du pays. Ainsi, durant la guerre de 1993 à 2000, la société civile s'est mobilisée pour promouvoir la négociation et le dialogue entre les différents protagonistes, et a fortement contribué à lever les blocages existants entre eux. Par la suite, elle s'est fortement investie dans la promotion de la gouvernance et de la démocratie, et dans le processus de réconciliation, à travers plusieurs initiatives, aussi bien au sommet qu'à la base.

L'engagement politique de la société civile : une fonction de suppléance ou de vigilance ?

En 2005, dès la mise en place des institutions élues, la faiblesse de l'opposition politique, résultant d'une victoire « écrasante » du CNDD-FDD⁷ en 2005, a fragilisé les partis perdants, et laissé ainsi un vide. Celui-ci sera vite comblé par la société civile. Cette situation va entraîner, entre le nouveau pouvoir et la société civile, une suspicion permanente et une hostilité fluctuante. À plusieurs reprises, pendant des moments de tension politique, le pouvoir va accuser la société civile d'être une opposition déguisée, ou à la solde d'intérêts étrangers. Une guerre larvée, d'intensité variable, va se poursuivre entre la société civile et le pouvoir, ce dernier cherchant tous les moyens possibles pour l'affaiblir, voire l'abattre. Cette tâche sera malaisée. Grâce à la qualité et la diversité de son travail, la société civile va progressivement et constamment bénéficier d'un énorme appui des partenaires du développement du pays. Au fil du temps, son travail et sa crédibilité croissante, vont l'imposer comme un acteur incontournable dans la vie publique et sociale du pays.

Durant toute la période post-transition⁸, la société civile burundaise s'est investie dans la consolidation démocratique, la promotion et le respect de certaines valeurs éthiques auprès de tous les acteurs, et plus particulièrement des acteurs publics. Elle a pu montrer sa capacité de jouer le rôle traditionnel des sociétés civiles dans les Etats modernes, parfois même avec quelques innovations contextuelles. De manière synthétique, son action a été multiforme, spécialement sur les questions à grande portée politique.

La faiblesse et la fragmentation des partis politiques ont projeté la société civile sur le devant de la scène, et l'ont obligée à occuper le vide laissé, pour agir comme un contrepoids contre les abus de l'Etat et de ses agents. Cette fonction allait de pair avec la promotion des principes de bonne gouvernance démocratique et d'intégrité dans la vie publique. Dans ce cadre et au fil du

6 On peut citer l'Union Burundaise des Journalistes (UBJ), l'Association Burundaise des radiodiffuseurs (ABR), la Confédération des Syndicats du Burundi (COSYBU), et l'Alliance Burundaise de Lutte contre le Sida (ABC).

7 Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Front pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

8 Il s'agit de la période qui marque la fin de la transition dirigée par des institutions non élues mises en place par les négociateurs d'Arusha. La période post-transition commence avec les institutions mises en place après les élections de 2005, remportées par le CNDD-FDD.

temps, de nombreuses initiatives ont été lancées en vue de promouvoir l'efficacité et l'équité au sein de l'administration publique, la redevabilité, la transparence ainsi que le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques.

La lutte contre la corruption et l'impunité a constitué un périlleux champ de bataille pour la société civile. Ainsi, plusieurs campagnes ont été menées pour faire éclater la vérité autour de l'affaire Ernest Manirumva⁹ et bien d'autres¹⁰. De nombreuses affaires de corruption ont été dénoncées dans plusieurs secteurs comme les marchés publics, les contrats sur l'exploitation des ressources naturelles, etc. Sur certains dossiers, face à l'obstruction politique pour faire éclater la vérité, quelques organisations ont dû diligenter elles-mêmes des enquêtes, en faisant pression sur les pouvoirs publics de faire le reste. Ici comme dans d'autres domaines, la collaboration étroite, permanente et engagée entre la société civile et les médias indépendants, principalement les radios, a été déterminante. La première fournissant souvent de la matière à la seconde, chargée de l'exploiter et la répercuter. Egalement, certaines radios étaient bien avancées en matière de journalisme d'investigation. Ce qui leur permettait de faire la lumière sur plusieurs dossiers « louches », sur lesquels le pouvoir souhaitait imposer la loi du silence¹¹. Dans le but évident de protéger les auteurs présumés de ces crimes et délits, commandités par l'Etat lui-même ou certains officiels haut placés.

Les menaces incessantes et « précoces » de dérive autoritaire du pouvoir (Lemarchand, 2006) ont fait que la société civile a été aux avant-postes pour servir de rempart et jouer un rôle de « vigilance citoyenne » permanente pour éviter la remise en cause des libertés conquises. Parallèlement, les organisations de la société civile, engagées dans ce combat, ont essayé de mobiliser les citoyens à travers des campagnes publiques, en vue d'une participation citoyenne large et effective dans les affaires publiques, de la base au sommet. Ce combat était souvent mené par le biais de synergies entre les organisations de la société civile, ce qui lui donnait une grande répercussion dans l'opinion.

À travers toutes ces actions, la société civile était perçue par le pouvoir politique comme une opposition déguisée, à abattre. Ou à la solde de l'Etranger, dont elle est constamment accusée de dépendre financièrement. Dans cette guerre, le gouvernement a exploité cette fragilité économique de la société civile, pour l'accuser de développer un discours et des actions sur commande des partenaires financiers du pays ou pour satisfaire des conditionnalités imposées, afin de pouvoir continuer à capter cette manne financière. S'il est vrai que toutes les associations, ayant pignon sur rue, avec des programmes d'envergure, ont une forte dépendance financière

9 Ernest Manirumva était vice-président de l'Observatoire de Lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME). Il a été assassiné le 9 avril 2009. Non seulement la société a demandé que toute la vérité soit connue dans cette affaire et que la justice soit rendue, mais face à l'incapacité de la justice de faire éclater la vérité, la société civile a mené des enquêtes parallèles suivies de révélations fracassantes et troublantes. Ces dernières impliquaient de hauts responsables de la Police Nationale et de l'Etat. Ces faits ont été confirmés par une équipe du FBI, qui avait été associée dans les enquêtes. Cette équipe a recommandé de prélever l'ADN de quelques hauts responsables de la Police et du Service National de Renseignement. La persévérance de la société civile dans ce dossier a attiré le courroux des acteurs publics et a abouti à la suspension d'agrément du Forum pour le renforcement de la société civile (FORSC) et aux menaces de suspension d'autres organisations.

10 Il s'agit de nombreuses campagnes dont celle contre la vie chère, lancée en 2013 et en 2015, par 1300 organisations, pour réclamer l'annulation d'une taxe de 42 FBU sur la téléphonie mobile, et les prix du carburant. Il y eut aussi des campagnes pour la libération de Pierre Claver Mbonimpa, la vérité pour Ernest Manirumva, et la dernière et la plus importante en termes de portée politique, la campagne « Halte au troisième mandat ».

11 Un des cas les plus emblématiques est celui de l'assassinat le 7 et le 8 septembre 2014, de trois religieuses italiennes, missionnaires de Marie, ou xavériennes de Parme, à la paroisse Guido Maria Conforti de Kamenge, à Bujumbura. Contrairement à ses habitudes, la police annonce avoir ouvert une enquête qu'elle boucle très vite. Elle annonce que l'assassinat est le fait d'un déséquilibré, qui est passé aux aveux après son arrestation. L'investigation menée par la Radio Publique Africaine révèle que cet assassinat a été commandité par le Lieutenant-Général Adolphe Nshimirimana et d'autres hauts officiers de la Police Nationale.

Suite à ces révélations, le Directeur de cette radio, Bob Rugurika, va être arrêté et emprisonné pendant près d'un mois.

vis-à-vis des ONGs et des bailleurs internationaux, cette accusation récurrente, tient difficilement la route, dès lors que le gouvernement lui-même bénéficiait de ce type d'appuis, à plus de la moitié de son budget, depuis fort longtemps¹². C'était juste un argument, à forte charge nationaliste, pour noyer ce « chien de garde¹³ » gênant.

Cette tension permanente a atteint son paroxysme avec la campagne « Halte au troisième mandat », lancée principalement par des organisations de la société civile pour exiger le respect de la limitation constitutionnelle des mandats présidentiels à deux. Dans la droite lignée de la consolidation démocratique, la société civile ne pouvait se dérober à cette responsabilité. Face à l'entêtement du Président de la République et de son parti, la campagne « Halte au troisième mandat », en association avec quelques partis politiques de l'opposition, fut lancée pour mobiliser la population à s'opposer pacifiquement à ce mandat jugé illégal. Cet appel fut massivement suivi, surtout dans la ville de Bujumbura. Une répression féroce et disproportionnée fut organisée pour étouffer cette contestation. Les responsables éminents de la société civile et des médias ont payé un lourd tribut : l'exil, la suspension de leurs organisations, le gel des comptes bancaires des associations et de leurs leaders. Pour quatre des plus importantes des radios indépendantes¹⁴, c'était encore plus grave. Pendant les manifestations, une mesure gouvernementale leur interdit d'abord d'émettre, en dehors de la capitale Bujumbura, puis dans la nuit du putsch manqué, ces radios furent attaquées par des hommes en uniforme, saccagées et incendiées¹⁵.

Conclusions

Au regard de la situation actuelle, de verrouillage total des libertés au Burundi, on peut se poser des questions sur l'impact réel et final de l'investissement de la société civile et des médias, pendant au moins une dizaine d'années. Qu'en reste-t-il ? Que peut-il en rester ?

On peut être tenté d'affirmer que cet impact est très mitigé ou qu'il a été même annihilé par les mesures liberticides imposées par le pouvoir. Une évaluation sur les dix dernières années (2005-2015), permettrait de montrer que le travail de la société civile et des médias a permis d'éviter ou de redresser de nombreuses bavures et dérives du pouvoir. Le maintien des libertés était l'objet d'une lutte permanente, en équilibre incertain, sur le fil du rasoir.

Dans la situation actuelle de verrouillage quasi-total des libertés, la société civile burundaise, en exil dans sa majorité, poursuit sa quête de changement sur plusieurs axes : monitoring des droits de l'homme et publication des résultats, plaidoyer auprès des décideurs de la communauté internationale pour des actions ciblées sur les autorités burundaises, pressions en vue des négociations inclusives entre protagonistes burundais, actions en faveur de la lutte contre l'impunité des crimes, etc.

12 Plusieurs études ont montré que la société civile souffrait d'une dépendance financière accrue en raison de sa dépendance aux financements extérieurs. Une étude réalisée en 2010 a montré que presque la moitié des associations enquêtées dépendant des cotisations des membres ne parvenaient à réaliser aucune activité d'envergure. Une portion de 28% d'entre elles financées par l'extérieur, ONGs et bailleurs extérieurs, étaient les seules à développer des activités d'envergure, 14 % étant dépendantes des précédentes à travers des partenariats, 5% financées sur des fonds accordés au gouvernement à travers des programmes à forte concordance, et 2% restant étant les seules capables d'un faible autofinancement à partir de leur prestations de services mais sans forte ambition (Ngayimpinda et al., 2011).

13 Dans la terminologie anglophone, la société civile est souvent qualifiée de « watch dog ».

14 Il s'agit des Radios : Radio Publique Africaine (RPA), Isanganiro, Bonesha FM et la Radio Télévision Renaissance.

15 La tentative de putsch a eu lieu le 13 mai 2015. Les émetteurs relais des trois radios (Bonesha, Isanganiro et RPA) furent coupés sur ordre du gouvernement le 26 avril 2015, en pléines manifestations contre le troisième mandat, pour les empêcher d'émettre sur l'ensemble du territoire burundais.

L'expérience burundaise repose sous un autre angle la question classique des rapports entre la société civile et l'Etat. Et celle des limites de l'engagement de la société civile face à un Etat « autiste », n'ayant aucune volonté de remplir ses missions traditionnelles. Par moments, l'une des stratégies utilisées pour contrer la « vertueuse » société civile, a été de promouvoir une société civile gouvernementale, à la solde du gouvernement. Parfois aussi pour la désarçonner, la question de la légitimité de la société civile a été posée, face à la légitimité électorale et constitutionnelle des acteurs publics.

L'autre constat qui s'impose - et qui rejoint l'utopie de Gramsci - est la nature « normative » de la société civile au Burundi, aussi bien dans sa rhétorique que dans ses pratiques. L'objectif affiché étant de transformer culturellement, socialement et législativement la société burundaise, plus spécifiquement sur les questions de démocratie et de gouvernance, mais aussi de participation citoyenne dans la sphère publique.

Les limites de la portée de l'action de la société civile ne sont pas le seul fait des blocages gouvernementaux, mais sont dues à d'autres facteurs aussi internes qu'externes à celle-ci. Il s'agit notamment de la fragilité financière et de la dépendance vis-à-vis des bailleurs extérieurs, du manque d'alliances verticales, stratégiques avec les organisations communautaires (la société civile « d'en-bas »), d'une part, et avec les ONGs internationales ou les organisations du Nord, d'autre part.

En dépit de débats controversés sur l'existence de la société civile en Afrique, sa réalité est devenue incontestable. Elle s'est même imposée comme un acteur incontournable, de par l'action et la crédibilité qui en découlent, ainsi que par le changement de paradigme dicté par les acteurs dominants.

Christophe Sebudandi

Directeur de GRADIS (Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Démocratiques) au Burundi

Références

- Commeillas, D.**, (2015), « Coup de balai citoyen au Burkina Faso », <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/04/COMMEILLAS/52835>.
- Harbeson, J.W.**, (1994), « Civil society and the study of African politics. A preliminary assessment », in Harbeson J.W., Rothchild D. et Chazan N., *Civil Society and the State in Africa*, Boulder/Londres, Lynne Rienner Publisher.
- Huntington, S.**, (1991), « Democracy's third wave, *Journal of Democracy* », vol.2, n°2.
- Femia, J.**, « Civil Society and the Marxist Tradition », Sudipta KAVIRAJ et Sunil KHILNANI, dir.
- Khilnani, S.**, (2001), « La société civile, une résurgence », Presses de Sc. Po., Critique internationale 2001/1-n°10, pp 38-50.
- Lemarchand, R.**, (2006), « Burundi's endangered transition, Fast country risk profile Burundi », Swiss Peace, Working paper 5/2006.
- Macciocchi. M. A.**, (1994), « Pour Gramsci », Paris, Ed. Seuil, p. 163.
- Massiah, G.**, (2000), « Grandeur et décadence de l'ajustement structurel. Les programmes d'ajustement structurel et le développement », <http://www.globenet.org/aitec/contributions/pasetdeveloppement.htm>, avril 2000, consulté le 10 octobre 2016.
- Ngayimpinda, E., Muntunutiwe, S., Ranguza, I.**, (2011), « Etat des lieux de la société civile au Burundi », Etude réalisée pour le compte de PRIME- Burundi.
- Pirotte, G.**, (2010), « La notion de société civile dans les politiques et pratiques du développement », *Revue de la régulation* [En ligne], 7 | 1^{er} semestre / Spring 2010, mis en ligne le 03 juin 2010, consulté le 11 octobre 2016. URL : <http://regulation.revues.org/7787>
- Planche, J.**, (2004), « Accompagner l'émergence et le renforcement des sociétés civiles. » Mieux comprendre les enjeux, GRET, Coopérer aujourd'hui, n°39.

